

# COMMUNIQUÉ

## **Victoire à Fontvieille : les agentes obtiennent des avancées après leur mobilisation**

Soutenues par l'Union Locale CGT d'Arles, le syndicat CGT de la Ville d'Arles et la Coordination Syndicale Départementale CGT des Bouches-du-Rhône, **les agentes d'entretien et de cantine de la commune de Fontvieille ont obtenu plusieurs avancées concrètes** à l'issue du mouvement social engagé ces derniers jours.

Cette mobilisation a permis d'ouvrir les négociations et d'obtenir :

- un renfort du service entretien dès la mi-juin par le recrutement d'un agent contractuel ;
- une revalorisation de 100 € de l'indemnité de déplacement ;
- l'amélioration des conditions de travail et du matériel ergonomique ;
- un travail sur l'organisation du service et le remplacement en cas d'absence ;
- l'étude d'une revalorisation du RIFSEEP ;
- un travail sur la prise en compte de la pénibilité dans le calcul du temps de travail.

La CGT a également obtenu le retrait d'une mention figurant dans le premier projet de protocole qui ouvrait la possibilité d'un recours à une entreprise privée pour l'entretien des bâtiments.

Nous avons refusé de signer un texte qui allait à l'encontre des revendications des agentes et des principes défendus par la CGT concernant l'externalisation des missions de service public. Après intervention de la CGT, la collectivité a finalement retiré cette disposition.

**Mais cette victoire est avant tout celle des agentes qui ont décidé de se mobiliser, ensemble, pour faire entendre leurs difficultés et défendre leurs conditions de travail !**

Non organisées syndicalement au départ, elles ont fait le choix de la CGT, du collectif, de la solidarité et du rapport de force pour ne plus rester isolées face à des conditions de travail devenues difficiles.

Leur détermination a permis d'ouvrir des négociations et d'obtenir des avancées concrètes.

**Cette lutte démontre que, même dans une petite collectivité, des agents qui se rassemblent et refusent de subir peuvent faire bouger les lignes !**

Aix-en-Provence, le 3 juin 2026

**CSD CGT des Bouches-du-Rhône**